

Le 9 octobre 2001

LES ENTREPRISES APPELLENT L'UE A ACCEPTER RAPIDEMENT LES NOUVEAUX CONTRATS POUR LES ECHANGES DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'UNICE, l'Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe, a lancé un appel à la Commission européenne, afin que celle-ci accepte une solution de marché autre que son propre modèle de clauses contractuelles types, qui établit la base juridique des transferts de données à caractère personnel en dehors de l'UE. Cette solution de marché, présentée au commissaire en charge du marché intérieur, Frits Bolkestein, par sept autres organisations de milieux d'affaires¹, corrigerait les défauts repérés dans les clauses types proposées par la Commission le 15 juin dernier.

Si l'UNICE apprécie les efforts de la Commission pour offrir une certaine sécurité juridique aux entreprises, par l'adoption de clauses contractuelles types pour les transferts de données, elle est préoccupée par l'impact potentiel que ces clauses pourraient exercer sur les activités internationales des entreprises si elles étaient mises en œuvre sous leur forme actuelle. De l'avis des entreprises, en effet, les clauses types de la Commission imposent aux importateurs et exportateurs de données des responsabilités qui vont au-delà du "niveau approprié de protection des données" demandé par la directive communautaire sur la protection des données dans les transferts internationaux.

Les clauses de substitution proposées par les entreprises sont destinées à fournir le même niveau élevé de protection des données que celui des clauses de la Commission, mais au travers de mécanismes plus souples, plus proches de la réalité des entreprises. Par exemple, elles offrent une solution de rechange au régime de "responsabilité conjointe et solidaire" – ou de responsabilité partagée entre les exportateurs et les importateurs – envisagé par la Commission, en prévoyant une responsabilité de "bonne diligence" pour les exportateurs traitant avec des importateurs. Elles contiennent une sauvegarde supplémentaire, en autorisant les exportateurs à réaliser des audits en vue de vérifier que les données fournies ne font pas l'objet d'une utilisation abusive.

De nombreuses organisations de milieux d'affaires du monde entier ont joint leurs forces pour présenter et défendre une autre solution: c'est là une mesure claire de l'importance que revêt pour l'économie mondiale un régime communautaire réaliste de protection de la vie privée.

Note à l'éditeur

L'UNICE est le porte-parole officiel de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises en Europe, qui emploient plus de 106 millions de personnes. Présente sur la scène européenne depuis 1958, l'UNICE compte aujourd'hui 33 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 26 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.

Pour de plus amples informations, contactez:

Susanne Klunkert:

+32(0)2 237 65 62

GSM:

+32(0)477 277 963

David Coleman

+32(0) 237 65 56

site web:

www.unice.org

¹ Chambre de commerce internationale (CCI), Fédération européenne du marketing direct (FEDMA), EU Committee of the American Chamber of Commerce in Belgium (AmCham), Japan Business Council in Europe (JBCE), Confederation of British Industry (CBI), Internation Communications Round Table (ICRT), European Information and Communications Technology Industry Association (EICTA).